

BIMCAM

Monsieur le Président de la

Cour Européenne des Droits de l'Homme

Dean SPIELMANN

URGENT

LR avec effet rétroactif

Objet: Erreur fondamentale de titre sur la page d'accueil de la Cour – Ministre de la Justice qui n'en est pas; demande urgente de rectification.

Monsieur le Président,

Après avoir parlé aujourd'hui au téléphone avec Votre Greffe,

Je viens en ce 30 janvier 2013 de voir Votre photo prise avec le Directeur des Services Judiciaires de Monaco, Monsieur Philippe Narmino, contre lequel pèse une plainte s'agissant de se faire passer à tort pour ministre de la Justice. Il est essentiel pour les obligations de Monaco envers le Conseil de l'Europe de bien constater que Monaco est dépourvu de ministre de la Justice. L'ex-, ex-Ministre d'État l'a confirmé jadis par écrit (voir pièce jointe).

[...]

Erreur de la Cour: (copiée de Votre page d'accueil le 30 janvier 2013):

[Visite du ministre de la Justice de Monaco](#)

25/01/2013



Le 25 janvier 2013, Philippe Narmino, Ministre Plénipotentiaire, Président du Conseil d'Etat, Directeur des Services Judiciaires de Monaco, a effectué une visite à la Cour et a été reçu par le Président Spielmann. Isabelle Berro-Lefèvre, juge élue au titre de Monaco et Erik Fribergh, greffier, ont également participé à cette rencontre

Ce justiciable est actuellement sous le joug d'affaires criminelles en cours où il encourt la réclusion criminelle à perpétuité sis l'article 137 du Code penal monégasque, en son dernier alinéa. Plusieurs Gouvernements en ont été avertis. En effet, je suis Directeur de publication et rédacteur en chef en Suède de BIMCAM, acronyme certifié par un juge d'instruction de Burglary In Monaco Cambriolage A Monaco. Le responsable? Philippe NARMINO.

Monaco n'ayant pas de presse libre, je vous serai gré de bien vouloir me confirmer ou m'infirmier la qualité d'invité d'honneur de Philippe Narmino que décrit Monaco-Matin le 29 janvier 2013, vu combien cela résonne mal, à un mois près de la date fatidique pour Monaco de rendre son rapport à GRECO

([http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/greco/evaluations/round3/GrecoEval3\(2011\)5_Monaco_One_F_R.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/greco/evaluations/round3/GrecoEval3(2011)5_Monaco_One_F_R.pdf)).

Par demande illégale d'entraide judiciaire, le nommé NARMINO vient en outre de mettre en cause mes rapports sur les méthodes maffieuses en vigueur à Monaco. En effet, il vient le 29 janvier dernier de faire se dérouler un procès contre je sous-signé et autrui, avec défense pour l'ambassade concernée (de Suède à Paris, selon écrit ci-joint) d'obtenir des informations. Les rapports de police sur Philippe NARMINO que détiennent les autorités suédoises sont alarmants. Ils sont à Votre disposition.

« Philippe Narmino en visite à la Cour européenne des droits de l'Homme »

Publié le mardi 29 janvier 2013 à 11h13



(Photo DR)

Le directeur des services judiciaires de la Principauté, Philippe Narmino, a assisté à l'audience solennelle de rentrée de la Cour européenne des droits de l'Homme, dont il était l'un des invités d'honneur, avec Christiane Taubira, garde des Sceaux.

A l'occasion de son passage à Strasbourg, il a été reçu pour la première fois par le nouveau président de la Cour, Dean Spielmann, en présence d'Isabelle Berro-Lefèvre, juge élue au titre de la Principauté et présidente de la Première Section de la Cour. Philippe Narmino a souligné l'implication totale des juridictions monégasques dans l'application de la convention européenne des droits de l'homme et l'excellente coopération entre la Principauté et la cour de Strasbourg. Le président de la Cour européenne des droits de l'Homme a rappelé qu'il y avait très peu d'affaires pendantes contre Monaco. » (Monaco-Matin)

Tout en ayant du mal à reconnaître Madame la Garde des Sceaux de France sur la photo de Monaco-Matin ci-dessus [http://sv.wikipedia.org/wiki/Christiane_Taubira] et pour conclure, puissiez Vous noter que ledit NARMINO a officiellement proclamé de par la presse non libre à Monaco qu'il ne comptait aucunement se plier aux décisions futures de Strasbourg. Ce genre de citations répertoriées à la source sont à voir sur mon site web de BIMCAM (Cf. *infra*).

En espérant voir la rubrique changée avec effet rétroactif, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma haute considération.

Royaume de Suède, le 30 janvier 2013

David Fristedt

Directeur de la publication et rédacteur en chef

BIMCAM

www.bimcam.com

info@bimcam.com

PJ : Lettre signée de l'ex-, ex-Ministre d'État de la Principauté de Monaco, Son Excellence Monsieur Patrick LECLERCQ, démontrant l'erreur de la rubrique, en ce qu'il n'y a pas de ministre de la Justice à Monaco (1 [une] page) ;

Courriel de l'Ambassade de Suède du 29 janvier 2013, traduit du suédois sis le même document par je sous-signé, dont voici la traduction du texte principal : «*Le Palais de Justice à Monaco a communiqué qu'ils n'informent pas du temps fixé pour un procès. Il s'agit d'informations confidentielles.* » (1 [une] page)

Lien vers la plainte pour usurpation de titre du 7 décembre 2011 contre Philippe NARMINO :
<http://www.bimcam.com/revers-de-medaille-f.html>

Pages au total : 5 [cinq] (de l'original)